

# 10<sup>c</sup>. Journal du Lot 10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La mise en œuvre du plan Dawes se poursuit activement. — Le Reich pourra-t-il faire face à ses obligations ? Il réduit ses recettes et augmente ses dépenses !... — La situation politique en Grande-Bretagne : les possibilités de dénouement. — Un Congrès de la paix à Berlin ! Les théoriciens du pacifisme entraînent l'œuvre de Genève.**

Le plan Dawes semble être entré dans la voie d'une parfaite exécution.

L'Allemagne a accompli jusqu'ici scrupuleusement les premières obligations contenues dans le protocole de Londres.

Ainsi, elle a versé régulièrement à chaque échéance les sommes prévues par le programme des experts. De même, on poursuit activement à Berlin la réorganisation de la Reichsbank ainsi que le régime des chemins de fer, suivant les modalités décidées à Londres et acceptées par le Reich.

Enfin, et comme contre-partie à ces mesures allemandes, l'emprunt de 800 millions, entièrement destiné à la restauration financière de l'Allemagne, va être lancé d'ici une quinzaine de jours.

La plupart des marchés du monde, en particulier ceux de New-York, de Londres, de Paris et de Bruxelles, s'apprêtent à apporter leur concours respectif à cette vaste opération financière.

Au total, nous assistons à une mise en œuvre progressive, méthodique du plan Dawes et il faut espérer que, de part et d'autre, on ne s'en tiendra pas à ses promesses, mais qu'on poursuivra jusqu'au bout l'effort commencé jusqu'à complet achèvement de la tâche entreprise.

Reste à savoir si l'Allemagne, après nous avoir donné le change durant quelques mois, n'abandonnera pas brusquement sa prétendue collaboration présente...

La question mérite d'être posée, car les symptômes ne manquent pas qui inciteraient à penser qu'un jour prochain le Reich pourrait bien se dérober.

Parmi ces symptômes, il convient de retenir certaines ordonnances toutes récentes du Reich ainsi que son projet de budget pour 1925.

Ces ordonnances ont toutes pour objet de diminuer les charges du contribuable allemand. Retenons les principales :

1<sup>o</sup> Le conseil des ministres allemands vient de se prononcer pour une réduction générale des tarifs des chemins de fer, en ce qui concerne les marchandises ;

2<sup>o</sup> L'impôt sur les valeurs mobilières vient d'être ramené de 0,40 à 0,30, et de 0,75 à 0,50 mark-or suivant les catégories ;

3<sup>o</sup> une ordonnance du président Ebert a abaissé dans les mêmes proportions l'impôt sur les sociétés et l'impôt général sur le chiffre d'affaires ;

4<sup>o</sup> des remises spéciales sont désormais prévues pour le revenu des loyers dans tous les cas d'incapacité de travail.

Tout cela est du mois d'août dernier. Et aujourd'hui encore, les groupes des grosses industries et les associations d'agriculteurs réclament de fortes réductions des charges fiscales, à dater du 1<sup>er</sup> septembre, en même temps que l'annulation complète des impôts arriérés.

Or, le ministre de l'Agriculture ne s'est pas montré hostile à ces revendications.

Ainsi, les dirigeants du Reich s'engagent résolument dans la voie des dégrèvements de charges fiscales. Ceci d'ailleurs ne les empêche pas d'engager sans cesse des dépenses nouvelles... et qui n'ont rien à voir avec les réparations.

Ainsi, la situation matérielle des fonctionnaires est l'objet de toute la sollicitude gouvernementale.

En même temps, le Reich fournit un effort considérable pour accroître ses secours de chômage, pour élever les crédits des assurances sociales,

pour augmenter les subventions aux Etats et aux Communes, etc.

Dès lors, les créanciers du Reich sont en droit de se demander si les mesures prises — réduction des recettes et augmentation des dépenses — ne leur porteront pas préjudice finalement et si l'Allemagne pourra faire face aux obligations qui lui incombent en vertu du plan des experts.

Bref, ce que nous pouvons craindre c'est que si les dépenses somptuaires de l'Allemagne poursuivent leur marche ascendante, les soldes budgétaires risquent fort de se trouver insuffisants pour assurer les annuités des emprunts de réparation.

Ainsi qu'on le verra d'autre part la crise gouvernementale est ouverte en Grande-Bretagne : le Cabinet a été mis en forte minorité aux Communes.

M. Mac Donald, après avoir hésité et songé à manœuvrer pour éviter une crise, semble s'être résigné à accepter la lutte déclarée par les conservateurs et les libéraux.

Aussi bien, aucune échappatoire ne pouvait plus réussir : Gouvernement de minorité, le Cabinet travailliste ne pouvait rester au pouvoir qu'autant que ses adversaires le toléraient.

Ces derniers estiment aujourd'hui que « l'expérience » socialiste a suffisamment duré.

Dès lors, peu importe le prétexte qui provoqua la crise : ce n'est jamais qu'un prétexte ; les vrais raisons sont ailleurs.

Maintenant, la situation politique se complique : bien que n'étant qu'une minorité, les travaillistes acceptent, avec amertume, la perspective de s'éloigner du pouvoir.

Pendant des mois, M. Mac Donald a passé outre à toutes les mises en minorité des Communes.

Aujourd'hui, au lieu de céder la place purement et simplement, il entend courir jusqu'au bout ses chances : il se propose d'en appeler aux électeurs.

Bref, il demanderait au roi la dissolution des Communes et de nouvelles élections générales.

Il est vrai que rien n'oblige le roi, constitutionnellement, à accéder aux vœux des travaillistes : il peut fort bien tenter de constituer un nouveau ministère en faisant appel, soit aux conservateurs (qui sont le parti le plus nombreux), soit à une coalition de conservateurs et de libéraux.

Toutefois, il est permis de présumer qu'aucune combinaison n'aura de chances de durer longtemps : cela tient à la constitution des Communes, où trois partis existent ayant leur programme propre, nettement tranché, rendant fort difficile, sinon impossible, une alliance partielle.

En somme, la Grande-Bretagne semble condamnée à ne pas sortir de son instabilité politique actuelle, tant que les partis ne se seront pas transformés et qu'un regroupement des forces ne se sera pas produit.

Un « Congrès de la paix » se tient actuellement à Berlin : presque tous les pays y ont envoyé des délégués.

En vérité, c'est un spectacle peu banal que de voir ainsi à Berlin, dans la salle même du Reichstag où le pangermanisme s'étale avec violence, se tenir les assises du pacifisme international.

Et, tout de suite, une réflexion surgit à l'esprit : pourquoi ce congrès au lendemain même de l'Assemblée de la Société des Nations ? Où sont donc les véritables amis de la paix : à Berlin ou à Genève ?

On pourrait s'y tromper, car les congressistes de Berlin doivent éprouver quelque « commisération » pour les humbles et modestes délégués de Genève !...

Et qu'on le veuille ou non, on est conduit à établir un parallèle entre le Congrès des Pacifistes et la Société des Nations.

A Berlin, les protagonistes sont peut-être des esprits de valeur ; mais ce sont des hommes sans mandat, sans responsabilité : ils n'ont cure, et ils ne s'en font pas faute, des contingences.

Bref, théoriciens du pacifisme intégral, les congressistes de Berlin s'abandonnent à toutes les exagéra-

tions ; il leur faut des formules absolues : plus de patrie ; l'humanité ; plus de moyens de défense ; le désarmement ! etc., etc.

Finalement, ces pacifistes intègres en arrivent à compromettre, ou tout au moins à desservir, le but qu'ils poursuivent, c'est-à-dire la paix.

Is la desservent, parce que, esprits purs, vivant dans l'idéal, ils se refusent à poser le problème de la paix dans ses vrais termes, c'est-à-dire en fonction des réalités existantes.

En veut-on une preuve ? Ces pacifistes ont décrié : il n'y a qu'un moyen d'empêcher les guerres, c'est le désarmement absolu. Rien de plus juste.

Mais est-ce possible ? Est-ce réalisable ? Quelle est la valeur pratique de la formule préconisée ? Et comme, à côté, le projet de Genève sur la sécurité et l'arbitrage apparaît plus sérieux parce qu'inspiré par le souci des possibilités !

Concluons : Le Congrès pacifiste de Berlin présente un grand mérite, celui de nous faire mieux apprécier l'œuvre de bon sens, de modération, de prudence, entreprise à Genève ; mais il présente aussi ce gros défaut de jeter la confusion dans les esprits sur les vrais termes du problème de la paix. M. D.

## INFORMATIONS

### En Allemagne

Au Congrès de la Paix

Le Congrès de la Paix a adopté une résolution préconisant un rapprochement franco-allemand et constatant que l'exécution des engagements de réparer et la reconstruction des régions dévastées de France et de Belgique sont absolument indispensables au point de vue juridique et objectif.

### L'entrée du Reich

dans la S. D. N.

La réponse française au mémorandum du gouvernement allemand concernant l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N. est arrivée à Berlin.

Le gouvernement français fait savoir au gouvernement allemand qu'il ne sera pas opposé à ce qu'il soit attribué à l'Allemagne un siège permanent dans le conseil de la S. D. N., à condition que l'Allemagne, en formulant sa demande d'admission, ne fasse aucune réserve et ne pose aucune condition. Le texte de la réponse française sera publié en même temps que la réponse des autres puissances.

### La participation de la France au plan Dawes

Une réunion de banquiers s'est tenue mardi matin au Quai-d'Orsay, sous la présidence de M. Herriot, président du Conseil, en présence de M. Clémentel, ministre des Finances.

L'objet de la réunion était d'examiner les conditions d'application du rapport des experts et notamment la participation de la France à l'émission de l'emprunt de 800 millions, prévue par le plan Dawes.

Une délégation, composée de M. Parmentier, représentant de la France au comité des experts, et de MM. Sergent et Simon, banquiers, se rendra à Londres en vue de conférer à ce sujet avec des financiers anglais et allemands.

### L'admission de la Turquie à la S. D. N.

On annonce de Genève qu'une assemblée extraordinaire de la S. D. N. serait appelée, en décembre prochain, à statuer sur l'admission de l'Allemagne et de la Turquie. Si la nouvelle est vraisemblable, en ce qui concerne l'Allemagne, elle est tout au moins prématurée pour la Turquie.

La jeune république turque, comme toutes les autres démocraties, désire vivement collaborer avec la S. D. N., mais des considérations d'opportunité politique peuvent empêcher de solliciter son entrée immédiate à Genève, tant que la question de Mossoul, si importante pour le prestige et les intérêts turcs, sera pendante devant la S. D. N.

## En Grande-Bretagne

La crise gouvernementale est ouverte

La Chambre des Communes a voté par 364 voix contre 198, l'amendement ordonnant une enquête dans l'affaire du communiste Campbell.

Les libéraux et les conservateurs ont uni leurs suffrages contre le Cabinet qui a été mis ainsi en forte minorité.

## Les Allemands s'infiltrent dans les colonies portugaises d'Afrique

Le ministre des colonies a ordonné aux gouvernements de l'Angola et du Mozambique, de procéder à des investigations sur l'infiltration des Allemands dans ces possessions portugaises.

Des réponses disent qu'on a constaté, en effet, quelque immigration des Allemands, mais qu'il n'y a aucune raison de crainte, les précautions étant prises pour empêcher cette infiltration.

## Les relations avec les Soviétiques sont difficiles

Le conseil d'administration de la White Star Line annonce que par suite des obstacles continus suscités par la Tchèque, et des taxes très élevées imposées par le gouvernement des Soviétiques, les services pour Moscou seront supprimés. Les voyageurs pour la Russie devront désormais emprunter la ligne de Riga.

La White Star Line avait établi des bureaux à Moscou, il y a deux ans, et avait payé des sommes très importantes au gouvernement des Soviétiques pour s'assurer le privilège du transport des Russes en Amérique.

## En Géorgie

Les troupes soviétiques opérant en Géorgie ont bombardé la ville de Pofli. Il y aurait un grand nombre de blessés et 200 tués. La population a quitté la ville pour se réfugier dans les montagnes. La ville de Batoum est maintenant une ville morte. Toutes les boutiques sont fermées. La population est terrorisée. Les troupes des Soviétiques ont mis le feu aux villages environnants.

On a fusillé à Tiflis 1.200 personnes, parmi lesquelles un grand nombre d'officiers géorgiens et russes.

## Les insurgés remportent quelques avantages

La légation de Géorgie communique la note suivante :

« Au cours des derniers combats dans la région de Svanethie, les révolutionnaires géorgiens se sont emparés d'un canon et de cinq mitrailleuses de l'armée rouge. Des navires de guerre des Soviétiques croisent dans la Mer Noire, tout le long de la côte géorgienne. Ils ont débarqué à Batoum et à Soukhoum d'importants détachements de matelots. Un ordre formel des autorités d'occupation interdit aux parents des fusillés toute manifestation de leur douleur. »

## A la Havane

Le train du président Zayas a été attaqué près de Camaguey par des malfaiteurs qui ont réussi à faire dérailler plusieurs wagons. Le président est indemne, mais plusieurs personnes de sa suite sont blessées.

## Au Mexique

A Joachim, dans l'Etat de Vera Cruz, des bandits ont pillé un train. Ce pillage fut suivi de sauvageries épouvantables. Soixante voyageurs furent assassinés, ainsi que les soldats qui escortaient le convoi.

Les bandits, au nombre de trois cents, avaient déboulonné un rail et s'étaient postés en embuscade des deux côtés de la voie. Ils tirèrent par les fenêtres des wagons qu'il envahirent ensuite en massacrant les survivants. Quelques voyageurs qui avaient pu se réfugier dans un bois voisin furent poursuivis et fusillés.

Au nombre des victimes se trouvent douze femmes, dont l'une fut tuée avec ses quatre enfants. Des forces fédérales sont à la poursuite des bandits.

## L'espoir de Zaglou pacha

Zaglou pacha a autorisé les journaux à publier le message suivant : « Je suis convaincu que l'aurore de la justice poindra pour l'Egypte et que le peuple égyptien obtiendra le succès qu'il mérite par son patriotisme et sa civilisation. L'Angleterre comprendra tout le prix de l'amitié égyptienne et se rendra compte qu'une Egypte alliée et pacifique vaudra beaucoup plus pour l'Empire qu'une Egypte opprimée et hostile. »

## Au Maroc espagnol

Le communiqué espagnol annonce que la colonne qui occupe Ben Karrick a effectué une sortie, efficacement aidée par l'aviation. Elle a pu s'emparer de Kudia Amegar, sur la rive gauche du Havera, malgré la résistance d'un ennemi nombreux.

Dans le secteur de Fondak, au cours d'une reconnaissance, une mehalla a fait, le 5, 32 prisonniers.

Dans le secteur d'El Ksar Teffer, une mehalla et des harkas au service de l'Espagne ont constaté aussi, l'existence d'une troupe ennemie retranchée près de Taballanda. Un échange de coups de fusil a eu lieu. L'ennemi a eu 4 morts et autant de blessés.

## Dans 10 ans !

Notre population ne décroît pas encore, mais elle se développe moins rapidement que celle de nos voisins. Il y a 250 ans, notre pays comptait le tiers des habitants de l'Europe ; il en comptait le quart, il y a 130 ans ; en 1870, notre population était encore égale à celle de l'Allemagne ; en 1914, à 39,6 millions de Français s'opposait 65 millions d'Allemands. L'accroissement de notre population est actuellement de 100.000 âmes par an, alors qu'elle est de 700.000 au delà du Rhin ; il y aura un Français contre deux allemands en 1935 ; nous aurons 5.200.000 hommes incorporables et les Allemands 11.400.000. La France ne constituera-t-elle pas une proie tentante pour ses voisins quand elle évacuera la ligne du Rhin jusqu'à Strasbourg ?

## Un frère du roi de Siam arrive en Europe

Le vapeur anglais « Sarpedon » est arrivé mardi soir à Marseille, ayant à bord S. A. R. le prince Chantaburi, frère aîné du roi de Siam, et ministre du commerce, qui vient en Europe avec ses trois filles. S. A. R. le prince Chantaburi, qui s'exprime en anglais, a déclaré que son voyage en Europe avait pour but l'étude de questions économiques, et l'examen de la situation nouvelle créée en Europe par les décisions de l'assemblée de la S. D. N. à Genève.

## Collision d'avions à Istres

Un avion monté par l'élève pilote Masseron est venu heurter un avion piloté par l'adjudant-chef Paris, ayant à bord le mécanicien Barthélémy. Le choc a été très violent et les deux appareils sont venus s'écraser sur le sol.

Les secours sont arrivés de toutes parts, mais de l'amas de débris on n'a pu retirer que trois cadavres.

## Des épreuves internationales de vol à voile se disputent en Italie

Mardi, se sont effectués les premiers vols pour les épreuves internationales de vols à voile. Dix-neuf appareils sont inscrits. L'aviateur Martens a tenu l'air pendant six minutes. Deux concurrents ont atteint une moyenne kilométrique horaire de 80 kilomètres, et ont atterri normalement près du mont Sisemol.

## Tirages financiers

du 6 octobre 1924  
Obligations communales 1880  
Le numéro 891.567 gagne 100.000 francs.

Le numéro 427.269 gagne 25.000 francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs :  
21.175 354.780 461.881 562.071 621.491 651.349 ; 45 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

## Communales 1899

Le numéro 348.713 gagne 100.000 francs.

Le numéro 398.593 gagne 25.000 francs.

Le numéro 427.633 gagne 5.000 francs ; 45 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

## CHRONIQUE LOCALE

### A QUAND LES MESURES ?

Si la vie est chère pour tout le monde, et si les fonctionnaires demandent la fixation de leurs traitements de début à 6.000 francs, il y a également une catégorie de citoyens qui ont bien le droit de se plaindre, et dont les pouvoirs publics ne se préoccupent pas outre mesure.

Il s'agit des pères et mères de famille nombreuse. Pour eux, la vie n'est pas bon marché, car la maisonnée a besoin de manger, d'être vêtue et les frais des études sont élevés.

Tout le monde, certes, ne reste pas insensible devant la situation que la vie chère rend de plus en plus pénible aux familles.

C'est ainsi que le maire de Tulle vient de prendre une initiative des plus louables.

Le maire de Tulle, ému de l'état de gêne dans lequel la cherté de la vie place certaines familles nombreuses, envisage pour elles la reconstitution des magasins municipaux en denrées de première nécessité ; « comme il l'a toujours fait, dit-il, il désire concilier cette nécessité avec son désir de laisser le commerce aux commerçants, et, dans ce but, il fait appel aux sentiments généreux et humanitaires des commerçants tullistes de l'alimentation pour qu'ils veuillent bien, sur carte délivrée par la mairie, consentir aux familles nombreuses la réduction de prix qui leur paraîtra justifiée par le nombre de consommateurs de ces intéressantes familles.

« Il est persuadé qu'ils sont nombreux à Tulle les commerçants qui, animés des sentiments que nous devons tous avoir pour elles, tiendront à honneur de se faire inscrire à la mairie pour cet acte d'humanité. »

L'appel du maire de Tulle sera-t-il entendu par les commerçants ? Rien ne permet d'en douter et les familles nombreuses bénéficieront d'un avantage appréciable que les pouvoirs publics ne se hâtent pas de leur accorder.

Mais la vie n'en restera pas moins chère pour tout le monde, en attendant que le jour envoie très lointain, où des mesures sensées et efficaces seront prises par le commerce lui-même.

A cet effet, le conseil fédéral de la Confédération des groupements commerciaux et industriels de France a voté à l'unanimité une déclaration relative à la vie chère.

Dans cette déclaration, la Confédération se dit disposée à collaborer loyalement avec les pouvoirs publics dans l'œuvre qu'ils ont entreprise pour remédier à la vie chère, mais elle déclare que les détaillants ne sont pas les maîtres des cours et souligne que les prix de vente se trouvent aujourd'hui considérablement augmentés par la charge des impôts nombreux et lourds dont les transactions sont grevées. Elle adresse un nouvel et pressant appel à ses commettants pour l'œuvre nécessaire de la diminution du prix de la vie en rappelant que ce concours ne peut être efficace que dans la justice et la liberté, « seules capables d'assurer les fruits de la libre concurrence et de l'émulation patriotique ».

Enfin, elle s'élève contre les privilèges fiscaux, toutes mesures de réglementation et de taxation, et toute menace de répression arbitraire.

Les bonnes intentions ne manquent pas : le tout est de les réaliser.

Il vaut encore mieux entendre les observations du Conseil fédéral de la Confédération des groupements commerciaux et industriels de France, que lire le compte rendu de la visite du ministre de l'Intérieur aux Halles de Paris.

M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, publie les jour-



naux, s'est rendu mardi matin, de bonne heure, aux Halles Centrales, avec le préfet de la Seine, le préfet de police et M. Bressot.

Il visita successivement les divers pavillons : volailles, poissons, triperie, etc. Il s'est longuement entretenu avec plusieurs mandataires de chacune de ces spécialités.

Au cours de ces diverses conversations, le ministre a recueilli de très intéressantes observations en ce qui concerne particulièrement l'extension des bâtiments des Halles, en vue d'augmenter la capacité de réception du marché de Paris.

Il a également envisagé la question de la resserre de la criée, etc. Avant de se retirer, le ministre et sa suite se sont rendus aux frigos frigorifiques, dont ils ont examiné en détail le fonctionnement.

Les ministres du commerce et de l'Agriculture auraient bien pu être aux côtés du ministre de l'Intérieur dans cette visite sensationnelle dont le pays, certainement, retirera de grands avantages !

Mais il nous semble que, chaque fois, que l'on a parlé de régler la question de la vie chère, il y a eu une visite aux Halles faite par quelque ministre. Et malheureusement, on n'a eu qu'à enregistrer cette visite, les cours restant toujours aussi élevés le lendemain que la veille de la visite.

Espérons qu'une action combinée entre les commerçants, et les pouvoirs publics ait lieu et qu'elle enrayer la marche ascendante des cours des diverses denrées.

Mais quand ? Il est difficile de le prévoir, puisqu'aussi bien la farine est à un prix qui n'avait jamais encore été atteint.

LOUIS BONNET.

## DOUX PAYS !

Au moment où il est question de reprendre les relations avec les Soviets, reprise qui sera accueillie sans défaveur si les Soviets veulent reconnaître les dettes contractées par la Russie en France, il est intéressant de connaître l'appréciation portée sur le régime actuel de la Russie par des hommes politiques bien renseignés.

On a tellement dit que toutes les atrocités reprochées aux Soviets, étaient fausses ; on a si souvent traité de « bourreaux de crânes » les commerçants, les industriels qui, revenus, parce que chassés, de Russie, déclaraient que le régime soviétique était une honte pour la civilisation, que de temps à autre, il est nécessaire de faire connaître l'opinion de ceux-là même qui, par leurs relations, apportent des précisions sur ce régime.

M. Fernand Bouisson, député socialiste des Bouches-du-Rhône publie dans le « Petit Provençal » un article dont les extraits suivants méritent d'être connus.

« LES MASSACRES. — Les communistes veulent qu'en France la République bourgeoise amnistie tous les prisonniers, tous les condamnés, fussent-ils des détracteurs de grands chemins, mais ils acceptent très bien, et ils le proclament, que la République des Soviets, en Russie, colle au poteau d'exécution les condamnés politiques.

« De même André Berton s'indigne périodiquement, au nom de son parti, des atrocités commises dans nos colonies, et il fait bien, mais il trouve que les Russes ont parfaitement raison de commettre les mêmes atrocités en Géorgie.

« Toujours logiques, les bolcheviks réclament le désarmement de l'Europe, mais ils trouvent tout à fait naturel que la Russie conserve la plus forte armée du monde et aussi la mieux disciplinée, si toutefois on peut assimiler la terreur à la discipline.

« En France, une faute sérieuse conduit à la prison et quelquefois à Biribi. En Russie, elle conduit tout droit au poteau.

« Tout dernièrement, dans une vaste usine de Moscou, les ouvriers maltraités travaillant douze heures et crevant de faim ont voulu faire grève. Immédiatement la garde rouge intervint, les meneurs furent emprisonnés et froidement fusillés. »

Doux régime, comme on le voit, d'après les déclarations mêmes du député socialiste des Bouches-du-Rhône.

Ce régime-là permettra-t-il de renouer des relations commerciales avec notre pays ? Pour les très nombreux créanciers de la Russie qui, en France, attendent impatiemment le remboursement des fonds qu'ils ont versés à l'Etat russe, ou le paiement des coupons de rentes, c'est à souhaiter et ce sera une grande reconnaissance que voueront les possesseurs de valeurs russes à ceux qui parviendront à les leur faire rembourser.

L. B.

## Ponts et Chaussées

Par arrêté en date du 6 octobre 1924, M. Pebeyre (Baptiste), adjoint technique principal des Ponts et Chaussées de 1<sup>re</sup> classe, attaché dans le département du Lot, au service ordinaire, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1924.

## EST-CE VRAI ?

M. Bouffé, député de l'Oise, rappelle dans un article paru ces jours derniers, que l'Administration des Contributions directes a fait passer dans la presse un avis engageant les contribuables qui avaient omis dans leurs déclarations une partie de leurs revenus à faire une déclaration rectificative avant le 1<sup>er</sup> octobre 1924, et les assurant qu'aucune pénalité ne serait prise contre eux.

Or, dit le député de Seine-et-Oise, l'Administration des directes ne tient pas parole.

En effet, raconte-t-il, un contribuable qui s'était rendu chez le contrôleur pour réparer son omission, a reçu la petite note suivante :

« Vous avez souscrit une déclaration rectificative pour 1924 (revenu de 1923). Il est à prévoir que, pour les années précédentes, les mêmes revenus existaient au point de vue des valeurs mobilières.

« Je vous serais obligé de me fournir, à ce sujet, toutes explications nécessaires, faute de quoi je serai forcé de vous reprendre supplémentaires les droits non perçus de 1919 à 1923 AVEC PENALITÉ DE 500 0/0. »

Fichtre ! Est-ce possible, cela ? Jus qu'à preuve du contraire, nous sommes bien obligés de croire ce qu'affirme le député de Seine-et-Oise.

Mais nous voulons croire, également, que le contrôleur a outrepassé ses droits et n'a pas tenu la promesse faite par son administration à savoir qu'aucune pénalité ne serait prise contre les contribuables qui auront rectifié leurs déclarations de leurs revenus.

C'est, certainement, un excès de zèle de la part du contrôleur, car, s'il en était autrement, l'Etat aurait de sérieux mécomptes s'il espérait obtenir des contribuables une déclaration supplémentaire de revenus.

On doit admettre que le contribuable qui fait de fausses déclarations ne mérite pas de félicitations, et que, pincé, il soit puni d'amende, mais on ne saurait approuver le traquenard tendu au contribuable qui, de bonne foi, vient rectifier un erreur, réparer un oubli.

Pour autant de besoin d'argent qu'il l'Etat, il ne peut pas permettre, au moins pour cette année, que de pareils procédés soient mis en vigueur.

Dans tous les cas, il ferait bien de faire démentir, — s'il est faux, — le cas cité par le député de l'Oise qui, d'autre part, ne manquera probablement pas de le porter à la tribune du Parlement.

Il y a, certes, de trop nombreux contribuables qui ne déclarent pas leurs revenus pour qu'on n'effarouche pas ceux qui sont de bonne foi ou qui veulent se mettre en règle avec leur conscience et leur fisci !

Ce ne serait pas le meilleur moyen pour les décider à le faire !

LOUIS BONNET.

## Ecole Centrale

Parmi les élèves sortis cette année de l'Ecole Centrale avec le titre d'ingénieur, nous sommes heureux de relever le nom de notre jeune compatriote M. Gourcerol, fils du distingué directeur de l'enregistrement du Lot et petit-fils de M. Linon, le sympathique juge de paix de Cahors.

Nous adressons au jeune ingénieur nos bien vives félicitations.

## Lycée de jeunes filles

Sont reçues définitivement aux examens pour le diplôme de fin d'études, les élèves du lycée de jeunes filles de Cahors dont les noms suivent :

Mlles Deschamps, Ilbert, Ronquière. Nos félicitations aux jeunes lauréates.

## Pour la culture du blé

Les maires de l'arrondissement de Muret, réunis au nombre de 80, pour étudier les conséquences de la loi du 24 mars 1924, ont décidé, dans l'intérêt de la France entière, qu'il est essentiel de sauver la culture du blé dans le Sud-Ouest, et de ne pas augmenter les charges qui pèsent sur les terres labourables. Pour obtenir ce résultat, ils demandent que le coefficient applicable aux terres labourables n'augmente encore sous aucun prétexte. L'impôt foncier, a triplé depuis 1914, passant de 4 à 12 pour cent. Les maires décident, en outre, d'établir un coefficient spécial pour les terres labourables, et demandent que les intérêts des agriculteurs et des consommateurs soient représentés au sein d'une commission centrale, chargée de se prononcer sur les désaccords qui viendraient à se produire entre les communes et l'Administration des contributions directes.

## Blutage et taxation des farines

Comme conclusions au rapport présenté par M. J.-B. Bourdeau, relatif aux mesures récentes prises par le gouvernement fixant à 78 0/0 le taux de blutage et ordonnant la taxation de la farine, la Chambre de commerce de Limoges a pris, à l'unanimité, la délibération suivante :

« La Chambre de commerce de Limoges considérant que la hausse générale actuelle des produits est la conséquence de la dévalorisation de notre monnaie et non le fait de manœuvres du commerce, émet le vœu :

1. Que le gouvernement concentre tous ses efforts sur l'accroissement de la production nationale ;
2. Qu'il prenne en considération les observations générales présentées par les groupements intéressés sur la politique du blé et du pain ;
3. Qu'il réalise progressivement l'amélioration de notre monnaie en s'opposant à toutes dépenses nouvelles et en réduisant le plus possible celles susceptibles de l'être. »

## Les intérêts des Bons de la Défense et l'impôt sur le revenu

Les intérêts des Bons de la Défense Nationale sont-ils dispensés de l'impôt général sur le revenu, tant pour le présent et l'avenir que pour le passé ?

Le *Réveil Economique* répond ainsi à la question :

- 1<sup>o</sup> Que l'exemption de l'impôt général sur le revenu pour les intérêts des Bons de la Défense Nationale ne s'applique qu'à ceux d'entre eux d'un an au maximum, soit à ceux d'un mois, trois mois, six mois, un an ;
- 2<sup>o</sup> Que cette exemption ne s'applique qu'aux bons souscrits en 1924 et non à ceux souscrits dans les années antérieures ; et en conséquence, les intérêts de ces derniers bons ont dû être compris aux déclarations d'impôt général sur le revenu souscrites en 1924 (revenu de 1923), 1923 (revenu de 1922), etc., ou aux déclarations complémentaires faites en vertu de la loi du 22 mars 1924.

## Legs

M. Rigouste, Jean-Marie-Gaston, en son vivant, demeurant à Limogne, a, par testament légué au bureau de bienfaisance de Limogne certains immeubles sous réserve d'usufruit en faveur d'un héritier.

M. le Comte d'Armagnac de Castanet, en son vivant demeurant à Cahors a légué 1.000 francs à la Société de secours mutuels de Cahors et 1.000 francs à l'hôpital-hospice de Cahors.

## Université de Toulouse

Examens d'octobre-novembre  
Le registre d'inscription pour tous les examens (P. C. N. licence, Instituts de chimie, électrotechnique et agricole), est ouvert au secrétariat de la Faculté des sciences jusqu'au 15 octobre inclus.  
On peut s'inscrire par correspondance.

## Institut électrotechnique de l'Université de Toulouse

Les examens du Diplôme d'ingénieur électricien auront lieu du lundi 3 novembre au samedi 8 novembre à l'Institut Electrotechnique.  
L'examen d'admission en première année aura lieu du mercredi 29 octobre au vendredi 31 octobre à l'Institut Electrotechnique.  
L'examen d'admission des élèves conducteurs aura lieu du mardi 28 octobre au vendredi 31 octobre à l'Institut Electrotechnique.  
L'examen du brevet de conducteur électricien aura lieu du lundi 10 novembre au mercredi 12 novembre à l'Institut Electrotechnique.

## Laitières pincées

Il y a quelques semaines, des prélèvements de lait furent opérés à Cahors et envoyés au laboratoire d'analyse de Rodéz.  
Le laboratoire a constaté que le lait prélevé chez deux laitières était mouillé dans une proportion de 11 à 18 0/0.  
A la suite de cette analyse, le Parquet de Cahors a ouvert une instruction contre ces deux laitières.

## LE LAIT

Dans l'intérêt des laitiers et laitières du département, nous leur signalons le décret du 25 mars 1924 pour l'application de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 sur la répression des fraudes, et tout spécialement l'article 3 et ses sanctions :

« Est considéré comme tentative de tromperie, aux termes de l'article premier de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905, le fait de détenir sans motifs légitimes, d'exposer, de mettre en vente ou de vendre pour la consommation humaine du lait impropre à cet usage ou du lait obtenu par un mélange ou par une traite incomplète ; du lait ayant subi un écrémage même partiel, à moins que les récipients contenant le produit ne portent les mots : « Lait écrémé », de façon très apparente.

« Si le lait renferme encore plus de 20 grammes de matières grasses par litre, la dénomination « lait demi-écrémé » peut être employée.

« Dans les établissements où se débite du lait ou du lait écrémé ou du lait demi-écrémé, ainsi que sur les voitures et les véhicules servant au transport en vue de la vente des dits produits, les récipients doivent être munis d'une étiquette portant une inscription, suivant le cas : sur fond rouge pour le lait, sur fond vert pour le lait demi-écrémé, sur fond bleu pour le lait écrémé.

« Les mots lait, lait demi-écrémé, lait écrémé seront inscrits en caractères de couleur blanche d'au moins huit centimètres de hauteur pour les récipients d'une capacité supérieure à un litre, et d'au moins huit millimètres pour les récipients de moindre capacité. »

En conséquence de ces prescriptions, un délai allant jusqu'au 15 octobre 1924 est accordé aux laitiers, afin de leur permettre de se conformer aux prescriptions précitées.

## Noctambules

Encore un amusement stupide auquel se sont livrés des noctambules dans la nuit de mardi.

Le matin, au réveil, on pouvait voir qu'ils étaient montés sur le monument de Gambetta et avaient emmaillotté la tête.

Ces faits se renouvellent trop souvent, mais il ne faut, pourtant pas que l'on dise que les auteurs de ces actes stupides, au cours desquels les auteurs peuvent dégrader le monument, seront toujours impunis.

Les Cadurciens ne peuvent pas voir avec plaisir le monument du grand tribun être l'objet d'un manque de respect qui, nous le répétons, se renouvelle trop souvent.

L. B.

## Orphéon Cadurcien

Les Orphéonistes sont priés de se rendre, vendredi soir à 8 h. 1/2 précises, au siège social (Café de la Promenade), pour étude de programme nouveau.

Présence indispensable.

## Accidents du travail

Des ouvriers de l'usine à gaz déplaçaient un alternateur pour le ramener à l'usine thermique. La manœuvre s'accomplissait à l'aide de rondins de bois sur lesquels on faisait glisser l'appareil. Pendant cette opération, M. Emile Selves, 23 ans, ouvrier à l'usine à gaz, reçut d'un de ses camarades un violent coup de masse sur la main droite.

La victime eut un doigt à peu près écrasé et reçut des soins de M. le docteur Besse, qui a prescrit un repos de 12 jours.

En procédant au chargement de sa machine en combustible, le chauffeur Léon Bappel, 31 ans, du dépôt du P. O. de Cahors, demeurant 13, rue du Tapis-Vert, a fait un faux pas et est tombé sur le rail. Dans sa chute, il s'est fait une contusion au sein droit qui nécessitera un repos temporaire de dix jours environ.

## Arrestation

La police de Cahors a procédé mercredi à l'arrestation du nommé Vilbois, Nicolas, 32 ans, ouvrier chez MM. Bénestèbe et Artigalas.

C'est en exécution d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Toulouse que Vilbois a été arrêté et écroué. Il est inculpé de vol d'un costume.

Vilbois nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés. Il sera transféré à Toulouse.

Il devait se marier ces jours-ci.

## L'ŒUVRE DE RONSARD

Nous extrayons du *Larousse Mensuel* les lignes suivantes qui résument l'œuvre du grand poète dont on a fêté cette année le quatrième centenaire.

C'est Ronsard qui a fondé la « grande ode » ou, à l'occasion d'un événement contemporain, le poète exprime son émotion par de vastes symboles et en dégage le sens philosophique. La publication des quatre premiers livres des *Odes*, en 1550, est la date d'une révolution dans l'histoire de la poésie française. Les grands thèmes lyriques de la destinée et de la nature, pour la première fois, apparaissent dans notre poésie. L'enthousiasme qui accueillit les *Odes*, et leur succès même provoqua le dénigrement. Pour répondre aux accusations d'obscurité et d'emphase, Ronsard donna son premier recueil d'*Amours* en 1552. De ce recueil on peut dater notre sonnet régulier, bien qu'il soit encore en deca-syllabes. Après les raffinements des *Amours* — et l'on peut dire leur « préciosité » — Ronsard s'efforce vers plus de simplicité : ce sera en 1555, la *Continuation des Amours*. Dans ses *Novelles Amours* le sonnet est écrit en alexandrins, et Ronsard y atteint une merveille de simplicité qu'on ne retrouvera plus jusqu'à Verlaine.

Mais Ronsard suit parallèlement la chanson amoureuse et la méditation philosophique. En 1562 paraît le *Discours sur les misères de ce temps*, bientôt suivi de la *Continuation du Discours*, enfin de la *Remonstrance au peuple de France*.

Ces *Discours* sont fort beaux. C'est là, véritablement, que Ronsard fit œuvre de créateur en fondant la grande poésie, satirico-politique en France. On y voit l'émotion du poète. La pensée s'élève, mais l'expression en est toujours simple.

Pour avoir transformé toute notre poésie, Ronsard fut un grand poète. Ses ambitions étaient grandes : il les a atteintes presque toutes et, là où il n'a pas complètement réussi, il a, du moins, ouvert la voie à d'autres.

## AVIS

Mme Schneegans-Roussel apprenant les bruits qui circulent sur sa propriété de St-Georges, prévient le public que cette propriété n'est pas à vendre et que, par conséquent, elle n'a chargé personne de ce soin.

## Chronique des Théâtres

### Tournée Ch. BARET

C'est ce soir jeudi que sur la scène de notre Théâtre sera jouée la fine comédie de Jules Romains :

**KNOCK**

## Arrondissement de Cahors

### Cazals

Conférence pédagogique. — La conférence d'automne des Instituteurs et Institutrices du canton, aura lieu à Cazals, à l'école des garçons, samedi 11 octobre, à 8 heures.

Le sujet traité sera : de l'enseignement de l'orthographe et de la grammaire.

M. Villadiet, Inspecteur primaire, réunira, également ce jour-là à 15 heures, MM. les délégués cantonaux.

### Lauzès

Comice et concours agricole. — Un concours agricole, auquel sont invités à prendre part les agriculteurs des communes des cantons de Lauzès et Saint-Géry aura lieu à St-Géry, le dimanche 19 octobre, sous la présidence de M. Lafon, directeur des services agricoles du département du Lot.

Nous en publierons le programme prochainement.

Mariage. — C'est avec plaisir que nous avons appris le mariage de Mlle Léa Pégourie, de Guillot, près Lauzès avec M. Bouyssou, propriétaire à Labéraudie, près Cahors.

Nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et nos félicitations aux parents.

Foire. — Notre foire du 6 octobre a été très importante malgré les divers travaux des champs et les vendanges. Les foirails comme toujours, étaient très bien approvisionnés. Voici quelques cours pratiqués :

Bœufs pour gros travaux, 6.000 fr. ; bœufs de travail, de 5.000 à 6.000 fr. ; bouvillons et bourrelets, de 2.000 à 3.000 fr. ; vaches de travail, de 3.000 à 4.000 fr. ; vaches à lait, de 2.000 à 2.500 fr. la pièce ; veaux, de 4, 75 à 5 fr. le kilo ; brebis, de 130 à 150 fr. la pièce ; agneaux, de 100 à 130 fr. ; porcs gras, de 360 à 370 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 80 à 200 fr. la pièce.

Poules, 3 fr. ; poulets, de 3 à 3 fr. 25 ; canards, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo ; oies, de 80 à 100 fr. la paire, suivant grosseur ; lapins domestiques, 2 fr. le demi-kilo ; oeufs, 6 fr. la douzaine ; perdreaux rouges et gris, de 7 à 8 fr. la pièce ; lièvres, 8 fr. le kilo ; lapins de garenne, de 7 à 8 fr. selon grosseur.

Jardinage très abondant, vendu à un prix très élevé.

### Limogne

Foire. — La foire de samedi 4 octobre n'a pas eu son importance habituelle, par suite des vendanges et de la pluie qui s'est mise à tomber vers treize heures. Cours pratiqués :

Bœufs de labour, de 4.800 à 5.300 francs ; vaches, de 3.500 à 4.000 francs ; bouvillons, de 2.000 à 2.600 francs ; veaux, 4, 75 le kilo ; agneaux, de 115 à 130 francs, brebis, de 150 à 170 francs ; porcelets, de 130 à 220 francs, suivant grosseur, cochons pour la charcuterie, de 350 à 375 francs les 50 kilos, suivant qualité.

Halle aux grains, blé, 80 francs les 80 kilos ; avoine, 35 francs les 50 kilos ; fèves, 70 francs l'hectolitre ; graines de luzerne, de 40 à 45 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 20 francs le sac.

Poulets, 3, 75 ; poules, 3, 25 ; canards, 3, 25 ; dindons, 3, 50, le tout la livre ; oies à engraisser, de 80 à 92 francs la paire, suivant grosseur ; lapins domestiques, 2 francs la livre ; oeufs, 6 francs la douzaine ; fromages du pays, 2 fr. la douzaine.

Perdreaux rouges, 8 francs ; gris, 7 francs ; lièvres, 4 francs le demi-kilo ; lapins, de 7 à 8 francs, suivant grosseur.

Jardinage très abondant, à des prix très rémunérateurs.

### Calvignac

Agence postale. — Le service de l'agence postale commencera le 16 octobre. La distribution des lettres sera faite par M. Jules Bousquet, titulaire de l'agence. Nous espérons avoir sous peu le téléphone.

Ayant déjà l'électricité, notre commune n'aura rien à envier aux agglomérations plus importantes.

### Cénévières

Elections municipales. — Les élections municipales annoncées par le *Journal du Lot* ont eu lieu dimanche 5 courant, dans un calme parfait et ont donné des résultats définitifs. Toute la liste d'entente communale a été élue avec une moyenne de 70 voix sur 113 suffrages exprimés.

Voici d'ailleurs le nombre de voix obtenues par chaque candidat : MM. le docteur Edouard Couderc, 85 voix ; Marcel Colomb, 83 ; Arthur Granié, 58 ; Jean-Louis Doumergue, 61 ; Louis Parra, 79 ; Jean Bons, 65 ; Alain Costes, 64 ; Lucien Fraysse, 68 ; Louis Cagnac, 68.

La liste opposée à la liste d'entente a obtenu une moyenne d'environ 35 voix.

Disparition. — M. Fabien Largentie, du hameau de Cornus, commune de Cénévières, a disparu de son domicile depuis vendredi soir 3 octobre courant.

Malgré d'actives recherches des parents et des voisins du disparu et une enquête de la gendarmerie de Limogne, on n'a pu le retrouver ; mais on a découvert, à environ 10 mètres des rives du Lot, et à une centaine de mètres du logis de Largentie une pipe lui appartenant et un grand sac qu'on lui avait prêtés à St-Martin-Labouval, dans la soirée du vendredi, pour se garantir contre la pluie torrentielle qui tombait ce jour-là. On suppose que le disparu, en voulant se livrer à quelque besoin naturel et trompé par l'obscurité, est tombé accidentellement dans le Lot, légèrement grossi en ce moment.

Largentie était âgé de 71 ans et était manchot du bras gauche par suite d'un accident du travail.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

Nécrologie. — C'est avec un sentiment de profonde stupeur que l'on apprendit mercredi à Figeac, la mort subite de M. Jules Nieucel, le sympathique huissier de la rue du Consulat : comme il était à table, il s'est affaissé soudain dans les bras de sa mère ; tous les soins qui lui furent prodigués aussitôt ne purent le ramener à la vie. Il n'était âgé que de 48 ans.

M. Jules Nieucel souffrait, depuis quelques jours seulement, d'une angine de poitrine mais dont la gravité ne permettait nullement d'en prévoir un pareil et si brusque dénouement.

M. Nieucel sera vivement regretté par les nombreux amis qu'il comptait à Figeac et dans la région.

Nous adressons à Mme Nieucel, sa mère, ainsi qu'à son fils, Henri, actuellement soldat au camp d'aviation de Cazeaux et à sa jeune fille, nos sentiments de vives et sincères condoléances.

Conférence agricole. — Le 15 octobre, à 16 heures, une Conférence agricole suivie de projections-cinématographiques ayant pour sujet : « Les Engrais et les Sels de Potasse d'Alsace », sera faite par un Ingénieur agronome du Bureau d'Etudes sur les engrais, dans la salle du Théâtre.

Les Agriculteurs, viticulteurs sont priés d'y assister ainsi que toutes les personnes qui s'intéressent aux questions agricoles.

Entrée absolument libre et gratuite.

La Conférence sera précédée de la visite d'un Camion-Exposition.

Groupe Sportif Figeacois. — La saison de rugby s'est ouverte, dimanche, au milieu d'une affluence qui, rarement, se vit au stade de Londen.

C'est que, par une pieuse pensée pour leurs aînés tombés au champ d'honneur, le comité du G.S.F., au complet, inaugure une stèle où vingt noms gravés dans le granit doivent perpétuer pour nos jeunes athlètes le deuxième et sublime couplet de notre chant national. La stèle avait reçu une décoration verdoyante qui s'harmoisonnait fort bien avec gerbes de fleurs aux couleurs éclatantes qui recouvraient le socle.

Par une touchante attention, le S.A.U. Limousin vint, dans le plus grand ordre, y déposer également une belle gerbe de fleurs aux couleurs tricolores.

M. Maruéjols, président du Groupe Sportif Figeacois, rappela ce que fut cette belle jeunesse que l'on commémorait. L'Harmonie des Artisans Réunis ouvrit le ban.

Puis, M. Goutanceau, sous-préfet, nous dit ensuite, avec son éloquence accoutumée, les espérances que donnent la pratique des sports, et la sollicitude du gouvernement.

A 15 heures, nous assistons à une belle partie, où nos visiteurs se montrent excellents dans les passes, ce qui leur vaut une victoire de 14 points contre trois, chèrement disputée par nos couleurs.

Le G.S.F. montre dans cette partie de réelles qualités de fins joueurs, et il s'est dépensé prodigieusement contre des adversaires bien supérieurs en poids et en vitesse. La partie, bien arbitrée par M. Cazinille, donne satisfaction aux deux camps.

Au banquet de cinquante couverts, servi à dix-neuf heures au restaurant Conte, au Foireil, les convives surent apprécier la saveur de notre vieille cuisine, que les bons vins des côtes du Lot accompagnaient. Au dessert, des discours furent successivement prononcés par MM. Maruéjols, président du G.S.F. ; Goutanceau, sous-préfet ; Longuepuech, vice-président pour la préparation militaire ; Cazinille, secrétaire de la section du rugby, et par le correspondant délégué de la presse.

Et comme en France tout finit par des chansons, nos oreilles en entendirent de toutes. A complimenter tout spécialement MM. Noziers, Albagnac, Chalvet et Badet.

Le bal, organisé dans la salle Saint-Fargeau, eut son animation accoutumée. L'excellent pupitre que dirige si magistralement M. Escudier donna satisfaction à cette gracieuse jeunesse figeacoise, si avide de danse. Et il était fort tard dans la nuit quand le son de la musique se tut.

L'inauguration des tribunes concordant aussi avec l'ouverture de la saison de rugby ne doit pas passer inaperçue. Le public s'est montré on ne peut plus satisfait de leur aménagement et du confort qu'elles offrent. Il en est reconnaissant au comité, qui comprend le progrès et a souci du bien-être des amateurs de sports.

Comice agricole. — Le Comice agricole de Figeac, organisé pour le dimanche 9 novembre prochain, un concours d'animaux reproducteurs et de produits agricoles auquel pourront prendre part les agriculteurs des cantons Est et Ouest. De nombreux prix en espèces et des médailles sont réservés aux exposants les plus méritants.



DÉPÊCHES

Paris 11 h. 30.

EN GRANDE-BRETAGNE

Après le vote des Communes

Après la chute du cabinet Mac Donald, les Libéraux et les Conservateurs semblent fort inquiets, à la suite de leur victoire...

La presse anglaise est inquiète

La presse britannique envisage avec inquiétude la perspective de nouvelles élections.

Une importante mission allemande au Mexique

Une mission allemande ne comprenant pas moins d'environ mille personnes s'embarquera prochainement à Hambourg à destination du Mexique.

EN ALBANIE

Une demande de reconnaissance

Le Premier Ministre d'Albanie, M. Fanoli, et le ministre des finances sont arrivés à Rome.

Ils ont demandé un entretien à M. Mussolini pour obtenir la reconnaissance de jure du gouvernement actuel de l'Albanie.

qui devait primitivement se tenir le 12 courant au chef-lieu de notre canton, a dû être retardé jusqu'au dimanche 26 octobre...

Salviac

Secours mutuels

Le bureau de la Société de secours mutuels de Salviac convoque ses membres en assemblée générale trimestrielle...

On réclame

Nos places publiques ont été aménagées et nivelées dans d'excellentes conditions...

ON DEMANDE

Un Apprenti Pâtissier

S'adresser chez M. CABRIDENS, à CAHORS

Dernière heure

La reprise des relations avec la Russie

La commission chargée d'étudier les modalités de la reprise des relations de la France avec les soviets a tenu hier, au Quai d'Orsay...

VIOLENTE TEMPÊTES

L'Ouest de l'Angleterre est inondée

La tempête a causé hier des dégâts très importants dans toute la région de l'Ouest de l'Angleterre.

La Belgique n'est pas épargnée

La tempête sévit également en Belgique.

EN CHINE

La suite de la protestation du gouvernement de Pékin contre la vente à Tchong Tso Lin d'avions français...

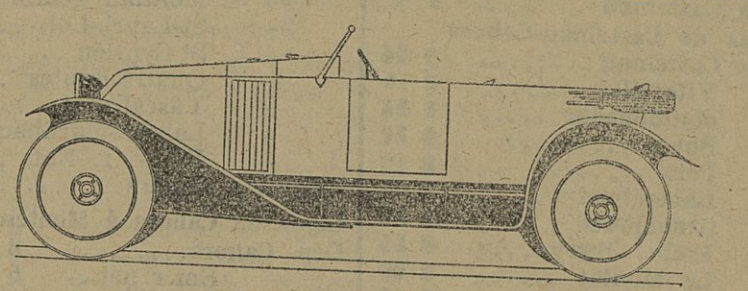
MACHINES A TRICOTER

toutes largeurs et jauges. Prix de fabrication, Aiguilles et Accessoires. Catalogue, apprentissage gratuit.

LAINES

toutes nuances, Echantillon gratuits. LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, NANTES.

La 6 HP Renault



Il est de votre intérêt d'essayer la 6 HP Renault, pratique et économique, munie de tous les accessoires modernes et des freins sur les quatre roues.

LIVRAISON RAPIDE
LA 6 HP 4 PLACES SUR CHASSIS LONG est la grande révélation du Salon
Agent exclusif : FAUGE, 49, Bd Gambetta, CAHORS

Montbrun
Contre les chasseurs. — Depuis l'ouverture de la chasse, les propriétaires de la commune de Montbrun constataient que des dégradations étaient commises dans leurs terres à la suite du passage des chasseurs.

De plus, ces chasseurs pour ne pas rentrer bredouilles, emportaient poules et poullets.

Tout doit avoir une fin. Les propriétaires ont décidé qu'à l'avenir la chasse est interdite aux étrangers dans la commune de Montbrun.

St-Céré

Inauguration du monument Boursseul

— Les fêtes d'inauguration du monument Boursseul s'annoncent comme devant être brillantes.

L'embarquement du château de Saint-Laurent, qui aura lieu le dimanche 12 courant, à 22 heures, constituera une attraction de premier ordre que tout le monde voudra admirer.

La musique militaire du 14e régiment d'infanterie prêtera son concours.

La population de Saint-Céré s'apprête à recevoir dignement ses visiteurs.

La décoration de la ville sera parfaite et nous savons que le comité fait tous les sacrifices nécessaires pour que l'illumination et les feux d'artifice ne laisse rien à désirer.

Les personnes qui désirent assister au banquet sont invitées à se faire inscrire d'urgence.

Arondissement de Gourdon

Palmarès du Concours-Exposition de Gourdon

ANIMAUX REPRODUCTEURS

- 1re classe, espèce Bovine
1re Section (Limoisine, race Limousine et race Garonnaise)
MM. Francouat André à Peyrilles, P. C. M. 150
Pellet à Payrignac, P. 125
Liebus à Gourdon, P. S. 50

2e Section (race Salers)

Combette à Gourdon, P. S. 20

3e Section (méant)

Lasfargues à Gourdon, P. S. 20

4e Section (Vaches pleines ou suitées race Limousine ou race Garonnaise)

1re catégorie (lot de 2 têtes)
Vargues à Souillaguet, P. 150
Moncoulié à Léobard, P. 125
Cayre à Gourdon, P. 90
Jouy id. id. P. 80
Aulard à Payrignac, P. 60
Montet à Milhac, P. 60
Veysières à Peyrilles, P. 50

2e catégorie (lot de 1 tête)

Salvat à Gourdon, P. C. M. et 100
Francouat à Payrignac, P. 90
Veysières à St-Germain, P. 80
Claret à Peyrilles, P. C. et 60
Bouyges à Salviac, P. 60
Parjadé à Gourdon, P. 50
Faure à Payrignac, P. 40
Hurel id. id. P. 30

5e Section (Vaches, race Salers)

Langlats à Gourdon, P. 150
Delpech Mme id. P. 125
Rigal id. id. P. 100
Francouat id. id. P. 90
Coudrie id. id. P. 80
Massabie id. id. P. 70
Combette id. id. P. 60
Francis à Payrac, P. 50
Fillaud à Gourdon, P. 40
Lavergne à Gourdon, P. 30
Pradayrol à Gourdon, P. 25
Bourdrie à St-Cirq-Souillaguet, P. 25

6e Section (Vaches laitières de toutes races)

Grangier à Dégagnac, P. 80
Courtois à Gourdon, P. 80
Salvat id. id. P. 60
Bouy id. id. P. 60
Bach id. id. P. 60

Génisses toutes races

Mourgues à Concorès, P. 70
Vigé à Gourdon, P. 60
Bourdrie à St-Cirq, P. 30
Pradayrol à Gourdon, P. 30

Beufs gras

Brugié à Gourdon, D. M. V.
Prix d'honneur de la classe
Médaille de Vermeil offerte par le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République :
Francouat à Peyrilles.
Médaille d'Argent offerte par le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République :
Langlats à Gourdon.
ESPECE PORCINE

Verrats toutes races

Laval Sylvain à Gourdon, P. 75
Delmas id. id. P. 70
Pradel à Cougnac, de Gourdon, P. 50
Vielliescasses à Rigaud, P. 50
Permezol au Château de Cuzac, P. 40
Lavaysse à Payrac, P. 30
Rouquié à Gourdon, P. 20
Bourdrie à St-Projet, P. 15
Arié à Fajoles, P. 15
Lagrange à Milhac, P. 15

Truies toutes races

Moncoulié à Gourdon, P. 75
Cotte id. id. P. 60
Cabanes à Romain, P. 60
Lasfargues à Lavaysse, P. 50

4e Section : soudure autogène

Bayard à Gourdon, M. A.
Bélic à Paris, D. M. O.

5e Section : motos-pompes et installations hydrauliques

Sol à Cahors, exposant hors concours.
Bombezy à Bretenoux, R. D. M. O.
C International à Toulouse, R. D. M. O.

6e Section : Treillage girondin et fermeture Combronne à Lamothe-Fénelon, D. M. V.

Huitième classe. — Métiers familiaux et objets provenant des petits métiers familiaux

1re Section. — Objet provenant du travail du bois : vannerie, emballages, caisses, robinetterie, jeux d'enfants, etc., etc.

Pradel à Gourdon, G. D. H.
Basit id. id. P. 30
Rieux id. id. P. 20
Favory à Campagnac, D.
Mommejac à Gourdon, D.
Marquet id. id. D.
Lava id. id. D.
2e Section. — Objets provenant du travail de la laine et des textiles : drap, toile, vêtements confectionnés, linge, tricots, tapis, dentelles, etc.

Davidou Mme à Gourdon, D. M. O.
Laroque Mme id. D. M. O.
Marguerite Lafon Mlle à Gourdon, D. M. V.
Paulie Izac Mlle id. D. M. V.
Delmas Mlle id. D. M. V.
Géral Mme id. D. M. V.
Revellat au château de Pech-Rigal, D. M. V.
Laurentie Mme à Gourdon, D. M. V.
Marthe Mayaudon Mlle à Gourdon, D. M. A.
Bonhomme Mlle id. D. M. A.
Favory Mme id. D. M. B.
Spallier id. id. D. M. A.
Malbec Mme id. D. M. B.
Veuves de Guerre à Cahors, P. 150
Martel Mlle à Gourdon, P. 50
Cassagne Mme id. P. 45
Dumont Vve id. P. 40
Fourreau Mme id. P. 40
Vincet Mlle id. P. 35
Javerzac Mme id. P. 35
Maisonhauté Mme à Gourdon, P. 30
Besse Mme id. P. 30
Baldran Mme id. P. 30
Ebos Mme id. P. 30
Eulalie Cambon Mme id. P. 30
Boudou Mlle id. P. 30
Mery Mlle id. P. 30
Soulié Mlle (Ecole libre) id. P. 30
Soutou Mlle id. P. 30
Lazarde Mlle id. P. 30
Bouloire Mlle id. P. 20
Lamothe Mlle id. D. et 20
Auguste Bos Mme (Eparagne) à Gourdon, D.
Magne Mlle à Costeraste, D.
Lafon Mme à Gourdon, D.
3e Section. — Objets provenant du travail de l'argile, etc.

Terry à Uzech-les-Oules, D. M. O.
4e Section. — Objets provenant de produits divers, industrie de la paille (Chalumeaux, chaises), du raphia, etc.

Néant

5e Section. — Produits divers
Lhermine à Gourdon (chaussures) P. 20

EXPOSITION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

1re Section. — Arts et Peintures

Dupas, fils, à Gourdon, M. V. et 100
Loubières id. D. M. O.
Gabriel Malleville à Gourdon, D. M. V.
Lafon Mlle id. D. M. V.
Dellard Mlle (Ecole libre) à Gourdon, D. M. V.
Paulie Izac Mlle à Gourdon, D. M. V.
Blanche Mayaudon Mlle à Gourdon, D. M. A.
Badet André Mlle à Gourdon, D. M. A.
2e Section. — Produits alimentaires
Rouquié à Gourdon, D. M. V.
Favory id. id. D. M. A.

3e Section. — Produits divers

1re catégorie. — Travaux de dames
Ouvroir de Gourdon, D. M. O. et 100
Meyrignac Mme, R. de G. P.
Jeanne Soulié Mlle à Gourdon, D. et 40
Malgouyrol Mlle id. D. et 40
2e catégorie. — Exposants fabricants (Tissus, laines, etc.)
Aufère à Gourdon, D. M. O.
Taillade, Cabanes et Malgouyrol, D. M. O.
Lafon à Gourdon, D. M. O.
Aufère id. id. D. M. V.
Lafon Mme id. id. M. A.
3e catégorie. — Exposants non fabricants (Confection)
Nouvelles-Galeries à Gourdon, D. M. O.
Glenadel à Gourdon, D. M. O.
4e catégorie. — Mercerie
Vieussens Mlle à Gourdon, D. M. O.
Oussut Mme id. id. D. M. V.
5e catégorie. — Modes
Laurentie Mme à Gourdon, D. M. V.
6e catégorie. — Vins et spiritueux
Delgué à Gourdon, R. D. M. O.
Dulac à Cahors, R. D. M. O.
Materre à Gourdon, membre du Jury, hors concours.
Salvan à Souillac, D. M. O.
7e catégorie. — Produits divers
Combette à Gourdon, R. D. M. V.
8e catégorie. — Exposants divers
Bonnet à Souillac, H. C.
Filliol à Gourdon (membre du Jury), H. C.
Delcombel id. (membre du Jury), H. C.
Mélasse Say, M. St-Clair à Figeac, H. C.
Mayaudon à Gourdon, H. C.
Mounou id. D. M. O.
Loubières id. D. M. O.
Marel id. id. D. M. V.
Bassoutre Vve id. D. M. V.
Denis id. id. D. M. V.
Figeac id. id. D. M. V.
Salvat id. id. D. M. V.
Hébrard id. id. D. M. V.
Escrouzailles id. id. D. M. V.
Dunoyer id. id. D. M. V.
Salvat id. id. D. M. A.
Dieude id. id. D. M. A.
Delfour à Vaillac, D. M. A.
Boudou à Gourdon, D. M. A.
Pleau Raoul à Cazals, D. M. A.
Fabre à Gourdon, D. M. A.
Bonnefon id. id. D. M. A.
Malleville Vve et Laspinnasse à Gourdon, D. M. A.
Bénéch à Gourdon (photographe), D. M. A.

1er mot et ce cœur incertain s'orientait, se fixait. A cette idée, lui-même se sentait saisi dans le tourbillon de l'amour, palpitant, grisé, prêt à associer toutes les images du bonheur aux pierres fines des yeux, aux grands cils bleutés, aux joues délicatement dessinées, à la petite bouche sensuelle qui rappelait ensemble les fleurs rouges qui jaillissent au printemps, les pierres écarlates de la mer, les coquillages doublés de nacre, les perles humides. Que le bruit de sa robe était troublant... ce léger bruit d'étoffe où semblent rester tous les frissons de la nature, toutes les rumeurs esquissées de la feuille, de l'herbe, de l'aile, des neiges fondantes !...

LE CRIME DU DOCTEUR

Par J.-H. ROSNY

de l'Académie Goncourt

PREMIERE PARTIE

II

— Je te l'avais bien dit ! fit Madeleine... M. Herbeline ne promet jamais rien qu'il ne puisse tenir !

— Elle paraissait ravie. Quelque chose d'enthousiaste, cette partialité ardente qui est si naturelle à l'âme féminine, animait son visage.

— Vous avez donc confiance en moi ? demanda-t-il avec une sorte de timidité.

— Une confiance illimitée ! s'écria-t-elle vivement... Entre votre avis et celui du plus célèbre de nos médecins, je n'hésiterais pas une seconde : c'est votre avis que je suivrai !

— Elle s'arrêta, rougissante, tandis qu'il frémissait de plaisir. Quelque chose d'infiniment doux venait de lui passer dans le cœur, et il sentait que les yeux charmants qui, jusqu'à présent, l'avaient oubliée de l'humanité, ne lui étaient plus étrangers.

— Elle avait une belle fille ne l'aimait-elle pas encore, mais à coup sûr, il était l'homme qu'elle rêvait d'aimer.

Un seul mot et ce cœur incertain s'orientait, se fixait. A cette idée, lui-même se sentait saisi dans le tourbillon de l'amour, palpitant, grisé, prêt à associer toutes les images du bonheur aux pierres fines des yeux, aux grands cils bleutés, aux joues délicatement dessinées, à la petite bouche sensuelle qui rappelait ensemble les fleurs rouges qui jaillissent au printemps, les pierres écarlates de la mer, les coquillages doublés de nacre, les perles humides. Que le bruit de sa robe était troublant... ce léger bruit d'étoffe où semblent rester tous les frissons de la nature, toutes les rumeurs esquissées de la feuille, de l'herbe, de l'aile, des neiges fondantes !...

Elle l'accompagna de nouveau jusqu'à la porte, et la pression de leurs mains se prolongea quelques secondes, tandis qu'ils se regardaient, indécis ; chacun n'étant pas encore tout à fait sûr de lui-même ni de l'autre.

— Je l'ai !... je l'ai !... pensait-il en frappant les escaliers de sa canne...

Cette affirmation, par son énergie même, ramena ses inquiétudes. Les images se brouillèrent. Les yeux frais et le menton aux fins contours de Madeleine se mêlèrent au « bria-brac » de Plessis. Il vit des hommes tristes et soupçonneux qui brusaient des bibelots, ouvraient des tiroirs, inventoriaient des papiers. Une seule indication précise et

le voilà perdu... Alors, jamais cette tête charmante ne reposera contre sa poitrine.

— Oui, mais, au moins, j'ai une chance maintenant... Hier, à cette heure-ci, j'en avais aucune. Dans l'absolu, j'ai bien fait... L'absolu ! Et Jeanne-Marguerite Dufrêne ?

Il passa toute cette journée dans une activité dévorante. Heureux d'échapper à lui-même, jamais il n'avait mis plus de conscience à faire ses diagnostics et à méditer ses prescriptions.

Vers six heures et demie, il se retrouva chez Mme Montaux. Le hasard l'avait servi, ou bien la maladie était un sujet extraordinairement sensible aux transfusions hypodermiques. Elle se montra presque gaie :

— J'ai avalé deux carrés de peptone, mangé un œuf, un peu de pain grillé et des petits pois !

— C'est plus que je n'aurais osé espérer, fit-il...

Il tâta le pouls, puis il auscultait la vieille dame. Comme il s'y attendait, il constata la disparition des bruits de souffle anémique dans la région du cœur et dans le cou. Néanmoins, l'affaiblissement était profond, la tension décroissait assez vite. Si Mme Montaux pouvait prendre un nouveau repas, il pensa que la nuit serait bonne. Il dit :

— Je voudrais que vous pussiez faire encore une légère collation... Un œuf, par exemple, avec un bis-

cuit salé, puis une tasse de thé faible et beaucoup de sucre ?

— Je veux bien, dit-elle, timidement... Mais j'aurais plus de courage si vous assistiez à la... cérémonie... Devant vous, je n'oserais pas être dégoûtée.

— Soit ! fit-il... J'en ai fini ce soir avec tous mes clients.

— Alors, vous êtes libre ?

— Un médecin n'est jamais libre... Quand je rentrerai à la maison, il y a quatre chances sur dix que je trouve encore un ou deux appels... — Vous dinez pourtant ? — Oui, tout de même, dit-il en riant... ou du moins le plus souvent ; je suis libre de sept heures à huit heures et demie... et six fois sur dix on me laisse ma soirée... — Eh bien ! si vous voulez être très gentil... vous dîneriez avec nous ce soir, nous ferions prendre votre correspondance... Je suis superstitieuse ; il me semble qu'aujourd'hui, particulièrement, vous devez me porter bonheur... Vous êtes mon félicite ! Et Madeleine est sûre que nous sommes entrées dans l'ère de la guérison.

Au nom de Madeleine, il avait tressailli. Depuis son arrivée, il guetta l'entrée de la jeune fille ; il commençait à être inquiet de ne la point apercevoir. Un moment il hésita avant de répondre. Il lui répugnait étrangement de faire prendre sa correspondance. Avec ses créanciers, il fallait toujours s'attendre à

l'envoi de quelque pièce compromettante. Surtout, il avait la peur sourde, irraisonnée, de ce formidable imprévu dont l'appréhension, depuis le matin, à chaque minute, lui crispait le cœur. Mais la perspective était trop charmante. Il chercha un moyen terme :

— Dans notre profession, dit-il, il faut toujours craindre quelque malentendu... Je serai plus heureux de dîner avec vous si j'ai l'esprit tranquille. En cinq minutes, une voiture me conduira chez moi... en cinq autres minutes, j'aurai tout réglé... et je pourrai, avant vingt minutes, être de retour ici... — Je vous attends !

Il tremblait, en rentrant chez lui, plus qu'il n'eût tremblé en entrant dans le repaire d'un lion. Haléant, à la porte de l'antichambre, il eut l'hallucination de pièges, de périls obscurs et formidables. D'ailleurs, cette frayeur s'atténa dès qu'il eut refermé la porte. Elle reprit, plus subtile, plus intolérable, devant les lettres. Aussi, quel soulagement quand il les eut parcourues ! quelle joie de les trouver banales et sans importance ! Guy s'accorda trois minutes pour sa toilette. Les vingt minutes étaient à peine écoulées qu'il se représentait devant Mme Montaux :

— Je gagne la partie, fit-il... personne, jusqu'à présent, ne me réclamait avant demain matin.

— Alors, vous nous donnez tous

vos soirées ?

— Jusqu'à dix heures, oui... Mais à dix heures, ordre de la faculté, Mme Montaux doit être au lit...

— Tous les soirs ?

— Oui.

— Et les soirs de sortie ?

— Avant minuit. Il faut sortir aussi peu que possible, et même pas du tout, jusqu'à amélioration bien constatée...

— Ne craignez rien, docteur... nous sortons peu !

Il y eut un silence. Herbeline s'impatientait de ne pas voir apparaître Madeleine. Involontairement, il épiait la porte vitrée. Elle apparut enfin, en crêpe de Chine grisé, avec col et revers en guipure, gilet de dentelle blanche sur transparent rose, et si fraîche, si légère, si divinement jeune, que tous deux, la mère et Herbeline, demeurèrent un moment comme extasiés.

— Ah ! soupira Mme Montaux... n'est-on pas mort dès qu'on a cessé d'être jeune ? Est-ce que vous connaissez ces paroles de Loti... dans Ramuntcho... Je les ai relues si souvent que je les sais par cœur : « Oh ! qui dira pourquoi il y a sur terre des soirs de printemps, et de si jolis yeux à regarder, et des sourires de jeunes filles, et des bouffées de parfums que les jardins vous envoient quand les nuits d'avril tombent, puisque c'est pour aboutir ironiquement aux séparations, aux décrépitudes et à la mort ! »



## Bibliographie

Abonnez-vous à

### LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 4 octobre 1924 : les menaces de l'heure « Pour sauver l'Alsace », par Georges Mandel. — « L'âme de Pascal », par Gustave Michaut.

France : Un an, 40 fr. ; six mois, 24 fr. ; trois mois, 14 fr. — Etranger : Un an, 75 fr. ; six mois, 40 fr. ; trois mois, 22 fr.

Plan, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 francs.

### Chemin de fer de Paris à Orléans

Mise en vente d'Affiches Artistiques

Grands Châteaux de la Loire  
Amboise, Blois, Chambord, Chaumont, Chenonceaux, Langeais, Saumur, Ussé, Villandry.

Sites et Monuments

de la Côte Sud de Bretagne  
Audierne, Douarnenez, Le Faouët, Paysages des Monts d'Auvergne et des Pyrénées

Lac Chambon, Plomb du Cantal, Puy Mary, Cauterets, Luchon, Cité de Carcassonne.

Vieilles Villes et Bourgades  
d'entre Loire et Garonne  
Albi, Beynac, Limoges, Rocamadour, Vallon d'Autoire.

Vues du Maroc et d'Espagne  
Une porte à Fès, Pont de Tolède. Ces affiches sont mises en vente au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris, au prix de 4 francs l'exem-

plaire (frais de port, 0 fr. 20 par affiche, en sus).

Réduction aux Membres de l'Enseignement.

### ETUDE

DE

M. L. NUVILLE

Docteur en Droit

AVOUE À FIGEAC (Lot)

Successor de M<sup>s</sup> Vival, Malrieu et Loubet.

### EXTRAIT

d'un

### Jugement de séparation de corps

D'un jugement contradictoire rendu par le tribunal civil de FIGEAC le dix-sept juillet mil neuf cent vingt-quatre enregistré et signifié.

Entre Madame Louisa HERBOUZE, épouse CASSAN, demeurant à Saint-Vincent-du-Pendit,

Et Monsieur Henri CASSAN, agriculteur, demeurant à Saint-Vincent-du-Pendit.

Il résulte que la séparation de corps a été prononcée entre les dits époux CASSAN, au profit de la femme ayant Maître NUVILLE pour avoué.

Pour extrait certifié conforme. Figeac, le six octobre mil neuf cent vingt-quatre.

L. NUVILLE, avoué.

Imp. COUESLANT (Personnel intéressé)  
Le co-gérant : M. DAROLLE.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

## CAHORS (Lot)

### INSTALLATION MODERNE

#### ATELIER PRINCIPAL :

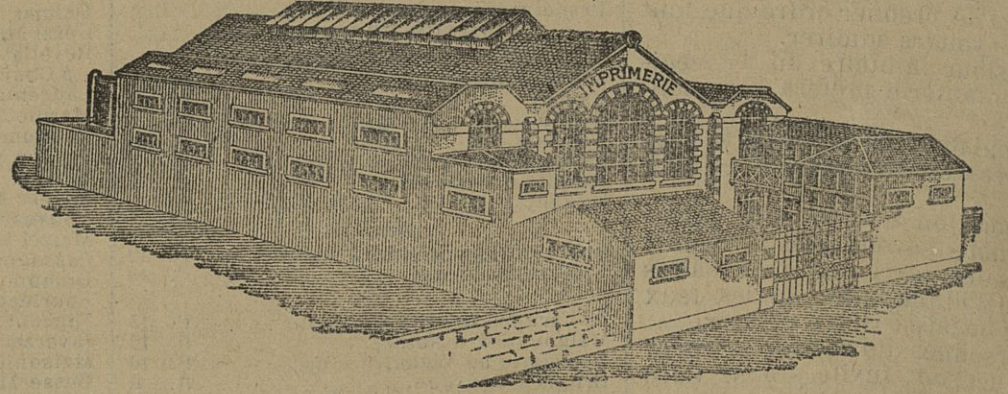
1, Rue des Capucins

#### ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



### HORAIRE DES AUTOBUS

Ligne de Cahors-Castelnau	
Départ de Cahors	17 00
Sept-Ponts	17 15
Le Montat	17 25
Embr. Terry	17 30
Granjouls	17 35
L'hospitalet	17 40
Pern	17 50
Boyer	18 00
Malmousque	18 10
Vitarelles	18 20
Castelnau	18 30
Arrivée à Castelnau	18 30
Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard	
Départ de Castelnau	18 30
Thézels (embr.)	18 40
St-Aureil	18 50
Sauveterre (embr.)	19 00
Mollières-Saux (d*)	19 10
Saux	19 25
Trijouls (embr.)	19 30
Cazillac	19 40
Arrivée à Cazes-Mondenard	20 00
Nota. — Du 1 <sup>er</sup> Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors aura lieu à 16 h. 30 et de Castelnau à 18 h.	
Ligne de Cazes-Mondenard-Castelnau	
Départ de Cazes-Mondenard (1)	6 30
Cazillac	6 45
Tréjouls	6 50
Saux	7 00
Mollières-Saux (r.)	7 10
Sauveterre	7 20
St-Aureil	7 30
Thézels	7 45
Arrivée à Castelnau	8 00
Ligne de Castelnau-Cahors	
Départ de Castelnau	8 00
Vitarelles	8 15
Malmousque	8 25
Pern	8 30
L'hospitalet	8 40
Granjouls	8 45
Embr. Terry	8 50
Le Montat	8 55
Sept-Ponts	9 10
Arrivée à Cahors	9 15
Nota. — Du 1 <sup>er</sup> Novembre au 31 Mars, le départ de Cazes-Mondenard aura lieu à 7 h. et de Castelnau à 8 h. 30.	
Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare	
Départ de Castelnau	6 30 16 10
Flaugnac	6 40 16 20
Caniac	6 45 16 30
St-P-Lab.	6 55 16 35
Rescouf	7 05 16 45
Fontanes	7 15 16 55
Ar. Lalbenque	7 30 17 10
Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau	
Départ de Lalbenque (g.)	8 15 18 30
Fontanes	8 25 18 40
Rescouf	8 35 18 50
St-P-Lab.	8 45 19 00
Caniac	8 50 19 10
Flaugnac	9 00 19 15
Arrivée à Castelnau	9 15 19 30
Service supplémentaire les jours de foire à Castelnau	
Départ de Cahors	8 00
Sept-Ponts	8 15
Le Montat	8 25
Terry	8 30
Granjouls	8 35
L'hospitalet	8 40
Pern	8 50
Boyer	9 00
Malmousque	9 10
Départ de Vitarelles	9 20
Arrivée à Castelnau	9 30
Départ de Castelnau	16 30
Vitarelles	16 45
Malmousque	16 55
Boyer	17 05
Pern	17 15
L'hospitalet	17 25
Granjouls	17 30
Terry	17 35
Le Montat	17 40
Sept-Ponts	17 45
Arrivée à Cahors	18 00
Ligne du Boulv à Puy-l'Evêque	
Départ du Boulv	7 45
Embr. Bovila	8 00
Saint-Matré	8 20
Saux	8 35
Sérignac	8 50
Floressas	9 00
Embr. Grézels	9 10
Grézels	9 15
Arrivée à Puy-l'Ev. (gare)	9 30

Ligne de Puy-l'Evêque au Boulv	
Départ de Puy-l'Ev. (gare)	16 20
Embr. Grézels	16 30
Grézels	16 35
Floressas	16 55
Sérignac	17 05
Saux	17 15
Saint-Matré	17 25
Embr. Bovila	17 40
Arrivée au Boulv	17 50
Nota. — Le soir au retour, le départ de la gare de Puy-l'Evêque n'a lieu qu'après le passage du train 1698 de Cahors à Libos.	
Ligne de Cahors à Lauzerte	
Départ de Cahors	16 00
Embr. r. Nat <sup>l</sup>	16 10
Départ de Labast-Marnhac	16 35
Lascabanes	16 50
Quatre-Routes	17 00
Saint-Cyprien	17 05
St-Laurent (M.)	17 15
Montlauzun	17 20
Les Granges	17 25
St-Port	17 30
Auléry	17 45
Arrivée à Lauzerte (P.)	18 00
Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 17 h. 50 et repartant à 18 h. 15 pour Moissac.	
Ligne de Lauzerte à Cahors	
Départ de Lauzerte	9 15
Auléry	9 35
St-Port	9 45
Les Granges	9 50
Montlauzun (em.)	10 00
St-Laur <sup>l</sup> -Lol.	10 10
St-Cyprien	10 20
Quatre-Routes	10 25
Lascabanes	10 30
Labast-Marnhac	11 00
Embr. r. Nat.	11 10
Arrivée à Cahors	11 30
Ligne de Cahors à Montcuq-Lauzerte	
Départ de Cahors	6 45 17 15
Em. r. nat.	6 55 17 25
Em. r. Tresp.	7 10 17 40
Le Cluzel	7 15 17 45
Villesèque	7 25 17 55
St-Martial	7 30 18 05
St-Pant.	7 35 18 15
Bagat	7 40 18 20
St-Daunès	7 50 18 30
Montcuq	8 05 18 45
St-Croix	8 15 18 55
Lebreil	8 20 19 05
Caminel	8 25 19 15
St-Juliette	8 30 19 20
Bouloc	8 35 19 25
Auléry	8 45 19 35
Arr. Lauzerte	9 00 19 50
Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 8 h. 15 et repartant pour cette localité à 9 h. 5.	
Ligne de Lauzerte-Montcuq-Cahors	
Départ de Lauzerte	18 15
Auléry (embr.)	18 10
Bouloc (d*)	18 20
St-Juliette (d*)	18 25
Caminel (d*)	18 30
Lebreil (d*)	18 35
St-Croix (d*)	18 40
Montcuq	7 18 45
St-Daunès	7 10 18 50
Bagat	7 20 18 55
St-Pant.	7 25 19 00
St-Martial	7 35 19 10
Villesèque	7 50 19 15
Le Cluzel	8 05 19 20
Em. Tresp.	8 10 19 30
Embr. r. nat.	8 20 19 40
Arr. Cahors	8 30 20 00
Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq	
Départ de Libos (gare)	8 00
Fumel	8 15
Montayral	8 25
Mauroux	8 45
Lacapelle-Cab.	9 00
Arrivée à Puy-l'Evêque	9 15
Départ de Puy-l'Evêque (1)	9 50
Sérignac	10 15
St-Matré	10 40
Belmontet	10 55
Arrivée à Montcuq	11 20
(1) Après le train qui va sur Cahors à 9 h. 44.	
Ligne de Montcuq-Puy-l'Evêque-Libos	
Départ de Montcuq	14 30
Belmontet	14 55
St-Matré	15 15

Départ de Sérignac	15 30
Départ de Floressas	15 35
Arrivée à Puy-l'Evêque	15 50
Départ de Puy-l'Evêque (1)	16 20
Lacapelle-Cab.	16 40
Mauroux	16 55
Montayral	17 15
Fumel	17 30
Arrivée à Libos	17 45
(1) Après l'arrivée du train qui vient de Cahors.	
Ligne de Cahors à Limogne	
Départ de Cahors	18 30
Départ d'Arcambal	16 45
Rossignol	17 10
Le Peuplier	17 25
Concoats	17 40
Escamps	17 55
Bach	18 15
Varaire	18 30
Arrivée à Limogne	19 00
Ligne de Concoats à Limogne	
Départ de Concoats	16 00
Arrivée à Limogne	16 25
Ligne de Limogne à Saint-Martin-Labouval	
Départ Limogne	7 40 16 30
Cénévères	8 16 16 50
Arrivée à Saint-Martin	8 10 17 00
Ligne de Saint-Martin-Labouval à Limogne	
Départ St-Martin	9 20 20 10
Cénévères	9 30 20 15
Arrivée à Limogne	10 00 20 50
Ligne de Limogne à Concoats	
Départ de Limogne	10 05
Arrivée à Concoats	10 35
Ligne de Limogne à Cahors	
Départ de Limogne	7 00
Varaire	7 15
Bach	7 30
Escamps	7 45
Concoats	8 15
Le Peuplier	8 25
Rossignol	8 40
Arcambal	9 05
Arrivée à Cahors	9 30
Ligne de Labastide à Cahors	
Départ de Labastide-Murat	8 35
Soulomès	8 45
Caniac (poteau)	8 50
Saint-Cernin	8 55
Lauzès	9 10
Vers	9 40
Savagnac	9 50
Lamadelleine	10 00
Larroque	10 10
Arrivée à Cahors	10 30
Ligne de Cahors à Labastide	
Départ de Cahors	16 15
Larroque	16 25
Lamadelleine	16 30
Savagnac	16 35
Vers	16 40
Lauzès	17 30
Saint-Cernin	17 50
Caniac (poteau)	18 00
Soulomès	18 05
Arrivée à Labastide-Murat	18 30
Ligne de St-Céré à St-Projet	
Départ de St-Céré	4 30
St-Jean	4 35
St-Médard	4 40
Bagou	4 50
Boutel	5 00
Mayrinhac	5 10
Le Pontet	5 15
Lapergue	5 25
Gramat	5 50
Péchaud	6 15
Le Bastit	6 20
Carluet (embr.)	6 25
E. de Fontanes	6 30
Goudou	6 40
Arrivée à Labastide	6 50
Départ de Labastide	7 30
Montfaucou	7 40
Séniergues	7 45
Carr. de Ginouillac	7 50
Peyrebrune	8 00
St-Projet	8 10
Ligne de St-Projet à St-Céré	
Départ de St-Projet	16 40
Peyrebrune	16 45
Carr. de Ginouillac	16 50
Séniergues	16 55
Montfaucou	17 10

Arrivée à Labastide	17 30
Départ de Labastide	18 40
Goudou	18 45
E. de Fontanes	18 50
Carluet (embr.)	18 55
Le Bastit	19 05
Péchaud	19 10
Gramat	19 30
Lapergue	20 40
Le Pontet	20 50
Mayrinhac	20 55
Boutel	21 05
Bagou (Croix)	21 15
St-Médard (d*)	21 25
St-Jean (d*)	21 35
Arrivée à St-Céré	21 50
Ligne Figeac-Saint-Céré	
Départ de Figeac	16 00
Planioles	16 15
Départ de Camburat	16 25
Fons	16 40
Issepts	16 55
Le Bourg	17 15
Lacapelle	17 30
Anglars	17 40
Aynac	18 20
La Gineste	18 40
Arrivée à St-Céré	19 00
Ligne de Saint-Céré à Figeac	
Départ de St-Céré	7 15
La Gineste	7 30
Aynac	7 50
Anglars	8 20
Lacapelle	8 30
Le Bourg	8 50
Yssepts	9 05
Fons	9 20
Camburat	9 30
Planioles	9 45
Arrivée à Figeac	10 00
Ligne de Bagnac à Saint-Céré	
Départ de Bagnac	20 00
La Curade	20 25
Le Mazers	20 35
Terres-Rouges	20 45
Le Sers	20 55
Croix de Malte	21 05
Le Dental	21 15
Arrivée à Latronquière	21 35
Ligne de Latronquière (cor.)	
Départ de Latronquière (cor.)	10 45
Sénaillac (cor.)	11 10
Vaqué	11 15
La Madeleine	11 25
Sousceyrac (cor.)	11 45
Alzac	11 55
Le Faugas	12 05
Rougié	12 15
Frayssinhes	12 25
Siramond	12 35